

Avis de constitution

SOCIETE « CHAPELLE DE VICTOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, DEUX  
PLATEAUX, PHARMACIE LAS PALMAS, Lot 13E, Ilot 3C.,  
Lot 13E, Ilot 3C

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHAPELLE DE VICTOIRE »

Objet : - Cabinet de conseil matrimoniale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, DEUX PLATEAUX, PHARMACIE LAS PALMAS, Lot 13E, Ilot 3C., Lot 13E, Ilot 3C

Dirigeant(s) M KASHAMA KASHAMA BEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01244 du 12/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15988/GTCA/RC/2025 du 12/03/2025

